

DIAGNOSTIC PLOMB AVANT DEMOLITION

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du Diagnostic Plomb avant travaux / démolition	
Ce rapport de diagnostic plomb avant travaux n'est pas un constat de risque d'exposition au plomb.	
- Principes généraux de prévention énoncés à l'article L 230-2 du code du Travail - Articles L. 4121-2 à 5, L. 4531-1 et R. 4412-59 à 65 du Code du Travail - Loi du 31/12/93 sur les principes généraux de prévention des travailleurs - décret d'application n° 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique et modifiant le code du travail	
B Adresse du bien	C Propriétaire
22 rue de l'hôpital 56890 SAINT-AVÉ	Nom : EPSM Morbihan Adresse : 22 rue de l'hôpital 56890 SAINT-AVÉ
D Commanditaire de la mission	
Nom : EPSM Morbihan Qualité :	Adresse : 22 rue de l'hôpital 56890 SAINT-AVÉ
E L'appareil à fluorescence X	
Nom du fabricant de l'appareil : Niton Modèle de l'appareil : XLP300 23mCi N° de série : 90489	Nature du radionucléide : Cadnium 109 Date du dernier chargement de la source : 01/11/2023 Activité de la source à cette date : 850Mbq
F Execution de la mission	
Rapport N° : 108079 EPSM Morbihan 22.06.26 P Date d'intervention : 22/06/2026	Date du rapport : 30/06/2026
G Nature des Travaux	
Démolition totale du bâtiment.	
H Conclusion	
I Cachet du diagnostiqueur	
Signature   SAS ELIBAT 14 rue Ella Maillart - 56000 VANNES Tél : 02 97 40 42 37 - Email : travaux@elibat.pro APE 7120B - SIRET 521671065 00022 N°TVA FR75521671065 - Cofin 20 000€	Cabinet : ELIBAT Nom du responsable : JEGAT Christian Nom du diagnostiqueur : DENIAUD Michel Organisme d'assurance : ALLIANZ IARD Police : 43370182

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU DIAGNOSTIC PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION	1
ADRESSE DU BIEN	1
PROPRIETAIRE.....	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION.....	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X.....	1
EXECUTION DE LA MISSION	1
NATURE DES TRAVAUX.....	1
CONCLUSION	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	1

RAPPEL DE LA COMMANDE 3

PRINCIPES GENERAUX DE PREVENTION L4121-2 DU CODE DU TRAVAIL	3
PREVENTION DU RISQUE D'EXPOSITION AUX AGENTS CANCEROGENES, MUTAGENES ET TOXIQUES POUR LA REPRODUCTION R4412-59 ET SUIVANTS - NORME NF X46-035 JUIN 2021.....	3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION..... 3

L'AUTEUR DU CONSTAT.....	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR).....	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL.....	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL.....	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION	3
OCCUPATION DU BIEN	3
LISTE DES LOCAUX VISITES	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES	4

METHODOLOGIE EMPLOYEE 4

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X	6
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	6

PRESENTATION DES RESULTATS 7

CROQUIS 8

RESULTATS DES MESURES 11

COMMENTAIRES 20

ANNEXES 21

NOTICE D'INFORMATION	21
ATTESTATION DU FABRICANT DE LA MACHINE PLOMB.....	22

1 RAPPEL DE LA COMMANDE

Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail
Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction
R4412-59 et suivants - Norme NF X46-035 Juin 2021

Périmètre géographique de la mission : **Démolition totale du bâtiment.**

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat : DENIAUD Michel	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : ICERT, Batiment G Parc Edonia - rue de la terre victoria 35760 SAINT-GRÉGOIRE Numéro de Certification de qualification : CPDI3609 Date d'obtention : 11/10/2021
---	--

2.2 Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)

Autorisation ASN (DGSNR) : T440473 Nom du titulaire : ELIBAT	Date d'autorisation : 21/01/2025 Expire-le : 21/01/2030
---	--

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : **OCR APAVE**

2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabriquant de l'étalon : NITON N° NIST de l'étalon : SRM 2573	Concentration : 1,04 mg/cm² Incertitude : 0,06 mg/cm²
--	--

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm²)
En début de mission	1	22/06/2026	0
En fin de mission	263	22/06/2026	0
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.
 En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire : NC Nom du contact : NC	Coordonnées : NC
--	-------------------------

2.5 Description de l'ensemble immobilier

Année de construction : Non communiquée Nombre de bâtiments : 1	Nombre de cages d'escalier : 1 Nombre de niveaux : 3
--	---

2.6 Le bien objet de la mission

Adresse : 22 rue de l'hôpital 56890 SAINT-AVÉ Type : Bâtiment 3E Nombre de Pièces : Référence Cadastre : NC	Bâtiment : Entrée/cage n° : Etage : Situation sur palier : Destination du bâtiment : Etablissements sanitaires : Hôpitaux et cliniques Accompagnateur : Aucun
---	--

2.7 Occupation du bien

L'occupant est ☐ Propriétaire ☐ Locataire ☒ Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :
---	---

2.8 Liste des locaux visités

N°	Local	Etage
----	-------	-------

1	Façade	Sans
2	Sous-sol	1er SS
3	Entrée 101	RDC
4	Sanitaires 102 103	RDC
5	Bureau n°105	RDC
6	Cuisine 104	RDC
7	Dégagement 106	RDC
8	Dégagement 109	RDC
9	Dégagement Esc 110	RDC
10	Salle 107	RDC
11	Bureau n°108	RDC
12	Bureau n°111	RDC
13	Bureau n°112	RDC
14	Bureau n°113	RDC
15	Escalier	RDC/1 étage
16	Grenier	1er
17	Toiture	1er

2.9 Liste des locaux non visites

Néant, tous les locaux ont été visités.

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

Calibrage de l'appareil à fluorescence X

Avant chaque constat, l'auteur procède au calibrage de son appareil selon les modalités fournies par le fabricant de l'appareil.

Les mesures effectuées à l'aide d'un appareil portatif type Fondis Niton XL 300 ou XLp 309 sont d'une précision égale à $\pm 0,05$ mg/cm². Le seuil de détection limite est de 0,2 mg de plomb/cm² et le seuil haut est de 80 mg/cm².

Identification du bien objet de la mission

L'auteur identifie le bien objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.

Identification des locaux

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc.

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts :

- chaque palier ;
- chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers.

En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée pourra être assimilé au palier du rez-de chaussée.

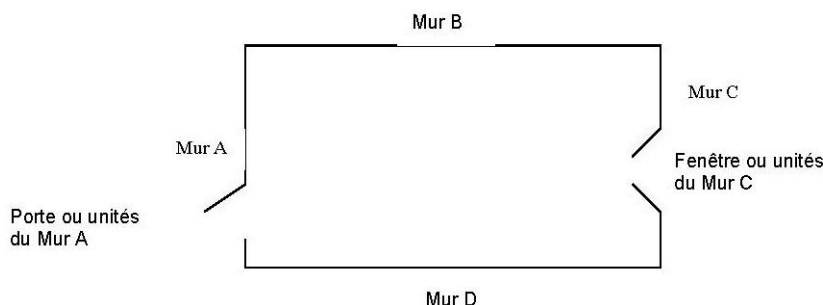
Identification des zones

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis. Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local.

Selon la convention établie, une lettre est attribuée à chaque « zone » du local (A, B, C et D). On appelle « zone A » le mur par lequel on accède au local. Les zones suivantes sont désignées dans le sens horaire.

Une unité de diagnostic est définie comme étant un élément de construction, ou un ensemble d'éléments de construction, présentant a priori un recouvrement homogène.

Chaque unité de diagnostic (porte, fenêtre, ...) est associée à une « zone ».



Seules les surfaces directement accessibles sont testées.

Identification des revêtements

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction.

Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anti-corrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.

Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.

D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.

Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb.

Les revêtements de type carrelage ne sont pas visés par le présent rapport.

Les revêtements de type carrelage ne libèrent pas de poussière de plomb s'ils sont en bon état.

Identification des unités de diagnostic et substrat

Dans chaque local, toutes les surfaces susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de diagnostic à analyser.

Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous.

L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de diagnostic par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de diagnostic.

Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.) constituant des unités de diagnostic distinctes :

- les différents murs d'une même pièce ;
- des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;
- des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;
- une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de diagnostic.

Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de diagnostic :

- l'ensemble des plinthes d'un même local ;
- une porte et son huisserie dans un même local ;
- une fenêtre et son huisserie dans un même local.

Dans une partie de cage d'escalier, sont aussi considérés comme unités de diagnostic distinctes :

- l'ensemble des marches ;
- l'ensemble des contremarches ;
- l'ensemble des balustres ;
- le limon ;
- la crémaillère ;
- la main courante ;

– le plafond.

Relevé des mesures :

Les résultats des mesures sont indiqués dans les tableaux suivants.

Référentiel d'évaluation de la dégradation :

Non visible : si le revêtement contenant du plomb (peinture par exemple) est manifestement situé en dessous d'un revêtement sans plomb (papier peint par exemple), la description de l'état de conservation de cette peinture peut ne pas être possible ;

Etat d'usage : présence de dégradations d'usage couramment rencontrées dans un bien régulièrement entretenu (usure par friction, traces de chocs, microfissures ...) : ces dégradations ne génèrent pas spontanément des poussières ou des écailles ;

Dégradé : présence de dégradations caractéristiques d'un défaut d'entretien ou de désordres liés au bâti, qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles (pulvéulence, écaillage, cloquage, fissures, faïençage, traces de grattage, lézardes).

Non dégradé : revêtement visible et sans dégradation

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

La concentration en plomb est exprimée en mg/cm² de support avec indication de l'incertitude de la mesure.

Les valeurs de concentration en plomb, obtenues après l'application de l'appareil sur le support, sont retranscrites dans les tableaux de relevé de mesures. Ces valeurs sont celles du constructeur. Elles comprennent la **valeur nominative** et l'**écart relatif** (ex : **13,4** +/- **0,41**).

Le présent diagnostic porte sur la mesure de concentration en plomb dans les peintures avec un appareil à fluorescence X. Dans ce cadre, aucun seuil de concentration en plomb n'est précisé dans le code du travail pour l'application des dispositions à prendre afin de protéger les travailleurs lors des travaux de peinture, et plus particulièrement pendant la phase de préparation des fonds.

3.2 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

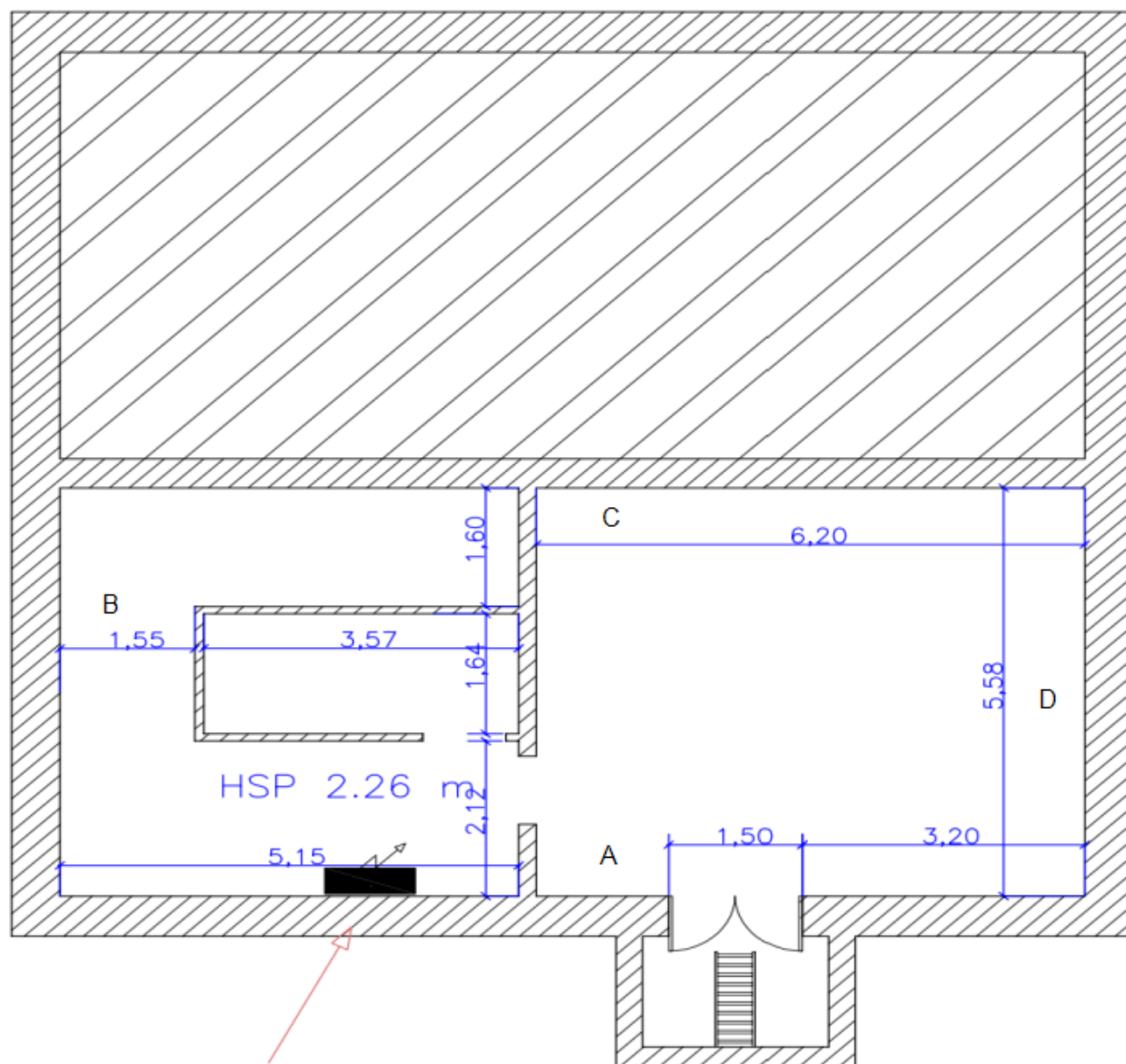
- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

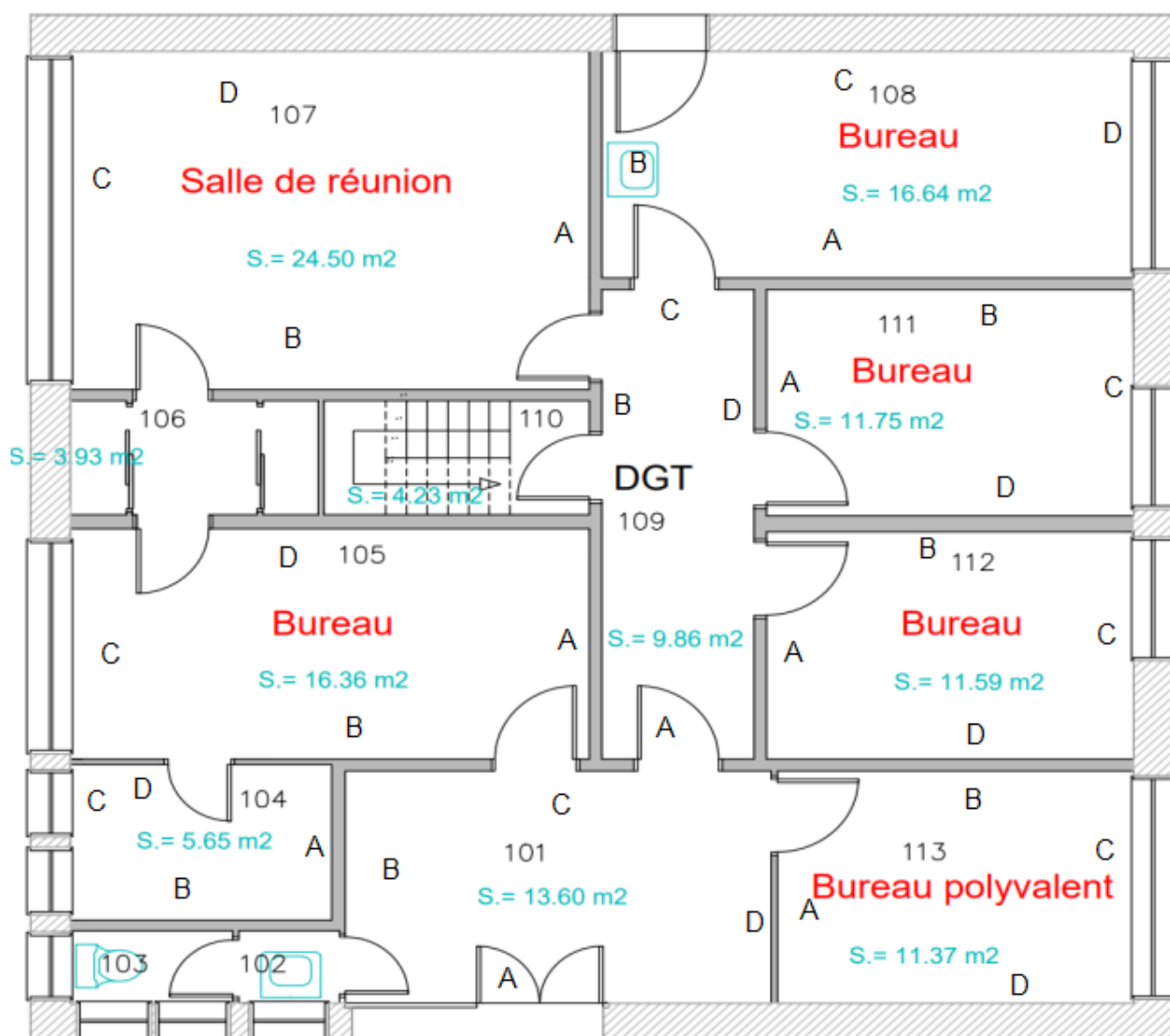
NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

5 CROQUIS

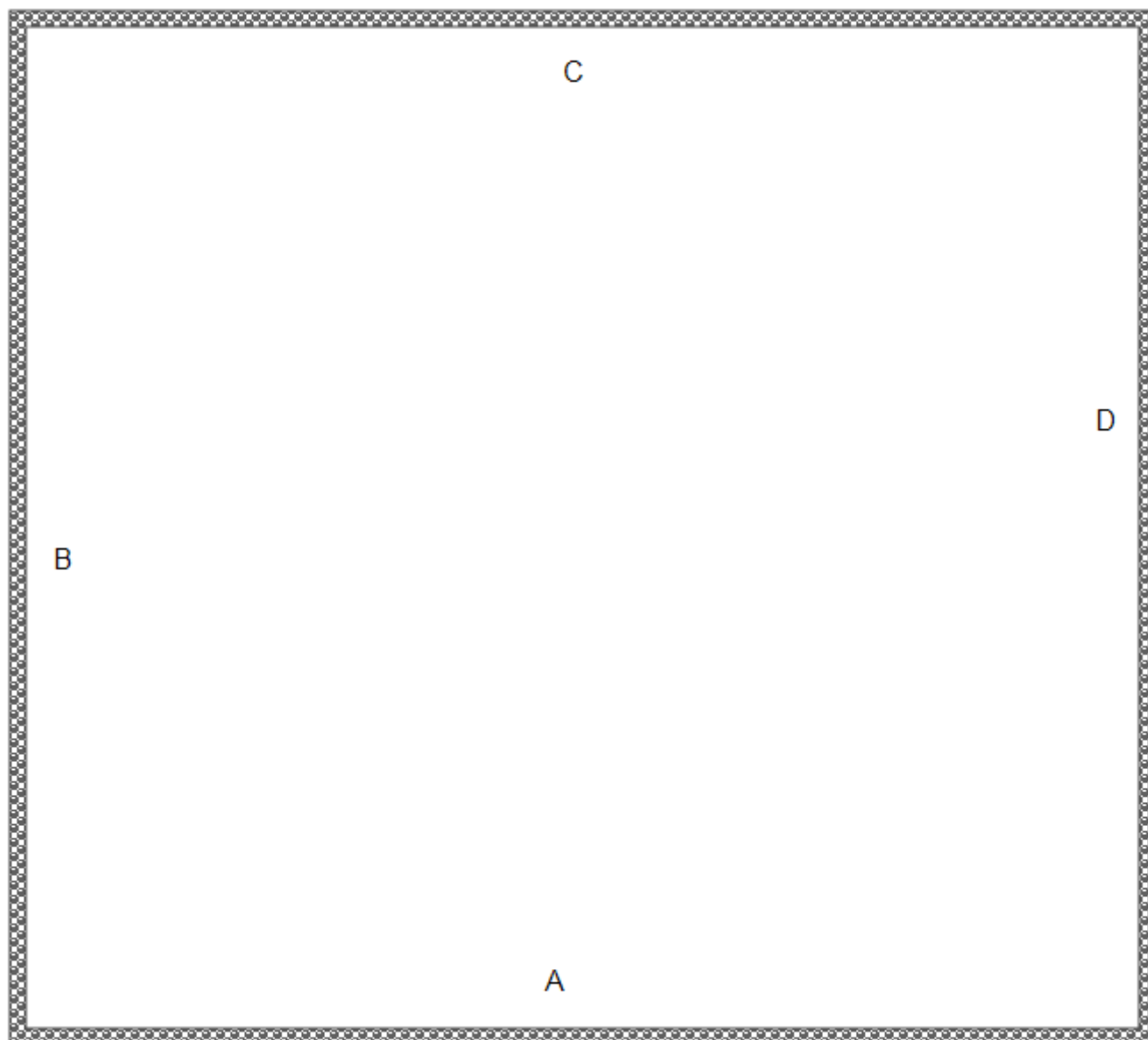
Croquis SOUS-SOL



Croquis RDC



Croquis R+1 et Façade



6 RESULTATS DES MESURES

Local : Façade

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
4	Toutes zones	Descente EP	Métal	Peinture	- de 1 m	2,5		
5	Toutes zones	Grille ventilation VS	Métal	Peinture	- de 1 m	15		
2	Toutes zones	Murs	Ciment	Peinture	- de 1 m	0		
3					+ de 1 m	0		
				Total			Non mesurées	
Nombre d'unités de diagnostic				3			0	

Local : Sous-sol (1er SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
10	A	Porte + cadre	Métal	Peinture	- de 1 m	0		
11					+ de 1 m	0		
8	Plafond	Plafond	Flocage		- de 1 m	0		
9					+ de 1 m	0		
12	Toutes zones	Canalisations	Métal	Peinture	- de 1 m	0		
13					+ de 1 m	0		
6	Toutes zones	Murs	Pierres		- de 1 m	0		
7					+ de 1 m	0		
				Total			Non mesurées	
Nombre d'unités de diagnostic				4			0	

Local : Entrée 101 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
14	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
15					+ de 1 m	0		
22	A	Porte Dormant	Métal	Peinture	- de 1 m	0		
23					+ de 1 m	0		
24	A	Porte Ouvrant	Métal	Peinture	- de 1 m	0		
25					+ de 1 m	0		
16	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
17					+ de 1 m	0		
18	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
19					+ de 1 m	0		
20	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
21					+ de 1 m	0		
26	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
27					+ de 1 m	0		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
28	Sol	Plancher	Carrelage		- de 1 m	0		
29					+ de 1 m	0		
30	Toutes zones	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
31					+ de 1 m	0		
32	Toutes zones	Fenêtre	Métal		- de 1 m	0		
33					+ de 1 m	0		
34	Toutes zones	Plinthes Plinthes	Carrelage		- de 1 m	0		
35					+ de 1 m	0		
36	Toutes zones	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	1,5		
				Total		Non mesurées		
Nombre d'unités de diagnostic				12		0		

Local : Sanitaires 102 103 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
37	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
38					+ de 1 m	0		
45	A	Porte Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
46					+ de 1 m	0		
47	A	Porte Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
48					+ de 1 m	0		
39	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
40					+ de 1 m	0		
41	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
42					+ de 1 m	0		
43	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
44					+ de 1 m	0		
49	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
50					+ de 1 m	0		
51	Sol	Plancher	Carrelage		- de 1 m	0		
52					+ de 1 m	0		
53	Toutes zones	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
54					+ de 1 m	0		
55	Toutes zones	Plinthes Plinthes	Carrelage		- de 1 m	0		
56					+ de 1 m	0		
57	Toutes zones	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	1,8		
				Total		Non mesurées		
Nombre d'unités de diagnostic				11		0		

Local : Bureau n°105 (RDC)								
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
58	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
59					+ de 1 m	0		
68	A	Porte Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
69					+ de 1 m	0		
70	A	Porte Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
71					+ de 1 m	0		
60	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
61					+ de 1 m	0		
62	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
63					+ de 1 m	0		
64	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
65					+ de 1 m	0		
66	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
67					+ de 1 m	0		
75	Sol	Plancher		Linoleum	- de 1 m	0		
76					+ de 1 m	0		
72	Toutes zones	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
73					+ de 1 m	0		
	Toutes zones	Fenêtre	PVC					PVC
	Toutes zones	Plinthes Plinthes	PVC					PVC
74	Toutes zones	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	3		
Nombre d'unités de diagnostic				Total		Non mesurées		
				12		2		

Local : Cuisine 104 (RDC)								
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
77	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
78					+ de 1 m	0		
85	A	Porte Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
86					+ de 1 m	0		
87	A	Porte Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
88					+ de 1 m	0		
79	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
80					+ de 1 m	0		
81	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
82					+ de 1 m	0		
83	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
84					+ de 1 m	0		
89	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
90					+ de 1 m	0		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
91	Sol	Plancher		Dalles de sol	- de 1 m	0		
92					+ de 1 m	0		
93	Toutes zones	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
94					+ de 1 m	0		
	Toutes zones	Plinthes Plinthes	PVC					PVC
95	Toutes zones	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	3		
Nombre d'unités de diagnostic				Total		Non mesurées		
				11		1		

Local : Dégagement 106 (RDC)								
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
96	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
97					+ de 1 m	0		
104	A	Porte Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
105					+ de 1 m	0		
106	A	Porte Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
107					+ de 1 m	0		
98	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
99					+ de 1 m	0		
100	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
101					+ de 1 m	0		
102	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
103					+ de 1 m	0		
108	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
109					+ de 1 m	0		
110	Sol	Plancher		Linoleum	- de 1 m	0		
111					+ de 1 m	0		
	Toutes zones	Plinthes Plinthes	PVC					PVC
Nombre d'unités de diagnostic				Total		Non mesurées		
				9		1		

Local : Dégagement 109 (RDC)								
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
112	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
113					+ de 1 m	0		
120	A	Porte Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
121					+ de 1 m	0		
122	A	Porte Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
123					+ de 1 m	0		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm ²)	Marge d'erreur	Observations
114	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
115					+ de 1 m	0		
116	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
117					+ de 1 m	0		
118	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
119					+ de 1 m	0		
124	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
125					+ de 1 m	0		
126	Sol	Plancher		Dalles de sol	- de 1 m	0		
127					+ de 1 m	0		
128	Toutes zones	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
129					+ de 1 m	0		
	Toutes zones	Fenêtre	PVC					PVC
	Toutes zones	Plinthes Plinthes	PVC					PVC
130	Toutes zones	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	1		
Nombre d'unités de diagnostic				Total		Non mesurées		
				12		2		

Local : Dégagement Esc 110 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
131	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
132					+ de 1 m	0		
139	A	Porte Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
140					+ de 1 m	0		
141	A	Porte Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
142					+ de 1 m	0		
133	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
134					+ de 1 m	0		
135	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
136					+ de 1 m	0		
137	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
138					+ de 1 m	0		
143	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
144					+ de 1 m	0		
145	Sol	Plancher	Carrelage		- de 1 m	0		
146					+ de 1 m	0		
147	Toutes zones	Plinthes Plinthes	Carrelage		- de 1 m	0		
148					+ de 1 m	0		
				Total			Non mesurées	
Nombre d'unités de diagnostic				9			0	

Diagnostic Plomb

Local : Salle 107 (RDC)								
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
149	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
150					+ de 1 m	0		
157	A	Porte Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
158					+ de 1 m	0		
159	A	Porte Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
160					+ de 1 m	0		
151	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
152					+ de 1 m	0		
153	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
154					+ de 1 m	0		
155	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
156					+ de 1 m	0		
161	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
162					+ de 1 m	0		
163	Sol	Plancher		Linoleum	- de 1 m	0		
164					+ de 1 m	0		
165	Toutes zones	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
166					+ de 1 m	0		
	Toutes zones	Fenêtre	PVC					PVC
	Toutes zones	Plinthes Plinthes	PVC					PVC
167	Toutes zones	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	1		
Nombre d'unités de diagnostic				Total		Non mesurées		
				12		2		

Local : Bureau n°108 (RDC)								
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
168	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
169					+ de 1 m	0		
176	A	Porte Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
177					+ de 1 m	0		
178	A	Porte Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
179					+ de 1 m	0		
170	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
171					+ de 1 m	0		
172	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
173					+ de 1 m	0		
174	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
175					+ de 1 m	0		
180	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
181					+ de 1 m	0		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
182	Sol	Plancher		Linoleum	- de 1 m	0		
183					+ de 1 m	0		
184	Toutes zones	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
185					+ de 1 m	0		
	Toutes zones	Plinthes Plinthes	PVC					PVC
186	Toutes zones	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	1		
Nombre d'unités de diagnostic				Total		Non mesurées		
				11		1		

Local : Bureau n°111 (RDC)								
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
187	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
188					+ de 1 m	0		
195	A	Porte Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
196					+ de 1 m	0		
197	A	Porte Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
198					+ de 1 m	0		
189	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
190					+ de 1 m	0		
191	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
192					+ de 1 m	0		
193	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
194					+ de 1 m	0		
199	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
200					+ de 1 m	0		
201	Sol	Plancher		Linoleum	- de 1 m	0		
202					+ de 1 m	0		
203	Toutes zones	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
204					+ de 1 m	0		
	Toutes zones	Plinthes Plinthes	PVC					PVC
205	Toutes zones	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	3		
Nombre d'unités de diagnostic				Total		Non mesurées		
				11		1		

Local : Bureau n°112 (RDC)								
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
206	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
207					+ de 1 m	0		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
214	A	Porte Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
215					+ de 1 m	0		
216	A	Porte Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
217					+ de 1 m	0		
208	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
209					+ de 1 m	0		
210	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
211					+ de 1 m	0		
212	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
213					+ de 1 m	0		
218	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
219					+ de 1 m	0		
220	Sol	Plancher		Linoleum	- de 1 m	0		
221					+ de 1 m	0		
222	Toutes zones	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
223					+ de 1 m	0		
	Toutes zones	Plinthes Plinthes	PVC					PVC
224	Toutes zones	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	2		
Nombre d'unités de diagnostic				Total		Non mesurées		
				11		1		

Local : Bureau n°113 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
225	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
226					+ de 1 m	0		
233	A	Porte Dormant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
234					+ de 1 m	0		
235	A	Porte Ouvrant	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
236					+ de 1 m	0		
227	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
228					+ de 1 m	0		
229	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
230					+ de 1 m	0		
231	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
232					+ de 1 m	0		
237	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
238					+ de 1 m	0		
239	Sol	Plancher		Dalles de sol	- de 1 m	0		
240					+ de 1 m	0		
241	Toutes zones	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	0		
242					+ de 1 m	0		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
	Toutes zones	Plinthes Plinthes	PVC					PVC
243	Toutes zones	Radiateur	Métal	Peinture	- de 1 m	2		
				Total		Non mesurées		
Nombre d'unités de diagnostic				11		1		

Local : Escalier (RDC/1 étage)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
250	A	Balustres	Métal	Peinture	- de 1 m	1,5		
	A	Contremarches	Carrelage					Non peint
	A	Marches	Carrelage					Non peint
251	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
252					+ de 1 m	0		
248	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
249					+ de 1 m	0		
253	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
254					+ de 1 m	0		
255	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	0		
256					+ de 1 m	0		
246	Sol	Plancher	Carrelage		- de 1 m	0		
247					+ de 1 m	0		
244	Toutes zones	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	0		
245					+ de 1 m	0		
				Total			Non mesurées	
Nombre d'unités de diagnostic				9			2	

Local : Grenier (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d' erreur	Observations
261	Sol	Plancher	Bois		- de 1 m	0		
262					+ de 1 m	0		
259	Toiture	Charpente	charpente métallique		- de 1 m	0		
260					+ de 1 m	0		
257	Toutes zones	Mur	parpaings ou pierres		- de 1 m	0		
258					+ de 1 m	0		
				Total			Non mesurées	
Nombre d'unités de diagnostic				3			0	

Local : Toiture (1er)								
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Résultats (mg/cm²)	Marge d'erreur	Observations
	Toiture	Toiture	Ardoises naturelles					Non peint
Nombre d'unités de diagnostic				Total		Non mesurées		
				1		1		

LEGENDE	
Localisation	HG : en Haut à Gauche HC : en Haut au Centre HD : en Haut à Droite MG : au Milieu à Gauche C : au Centre MD : au Milieu à Droite BG : en Bas à Gauche BC : en Bas au Centre BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé NV : Non visible EU : Etat d'usage D : Dégradé

	Total	Non mesurées
Nombre d'unités de diagnostic	152	15

7	COMMENTAIRES
	Néant

NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écailent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

ATTESTATION DU FABRICANT DE LA MACHINE PLOMB



Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Traduction du document ThermoFisher Scientific du 1er mars 2011 signé par Dr. Björn Klaue

Usage maximal des sources Cd-109 dans les analyseurs de fluorescence X portables Niton

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Thermo Scientific Niton pourvus d'une source isotopique Cd-109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est déterminée par l'activité résiduelle minimale pour une durée d'analyse utile avec des ratios signal/bruit statistiquement acceptables, soit **75 MBq**.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **370 MBq** cette valeur limite est atteinte après **36 mois**.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **1480 MBq** cette valeur limite est atteinte après **64 mois**.

Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 75 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Ces durées d'utilisation maximales de 36 (source 370 MBq) et 64 mois (source 1480 MBq) avant un inévitable remplacement de la source sont simplement basées sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Si l'on considère une analyse réalisée avec un analyseur Niton sur un échantillon contenant 1 mg/cm² de plomb nous statuons que :

Pendant cette durée l'appareil garantit que 95 % des résultats de mesures réalisées sur un échantillon standardisé de concentration voisine de 1 mg/cm², sont comprises dans un intervalle : [valeur cible - 0,1 mg/cm² ; valeur cible + 0,1 mg/cm²].

Au-delà des durées limites mentionnées précédemment (soit 36 ou 64 mois selon l'activité initiale de la source) nous ne pouvons garantir que l'analyse définie ci-dessus puisse être réalisée avec une erreur inférieure à ±0,1 mg/cm² dans un intervalle de confiance de 95% (2σ).

Nom de la société : ELIBAT

Modèle de l'analyseur : XLP
Numéro de série analyseur : 90489
Numéro de série de la source : RTV-2084-23
Activité de la source (MBq) : 897
Date d'origine de la source : 01/11/2023
Date de fin de validité de la source : 15/05/2028



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : https://www.physitek.fr



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4652Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.